

## **Communiqué de la CGSP du 20/01/2021**

Une année compliquée et douloureuse se termine. Nous avons tous été touchés, de près ou de loin, par cette pandémie. Elle a eu, et risque encore d'avoir, des conséquences sur notre santé, notre moral, sur notre travail, nos loisirs, ... Ce n'est que dans quelques mois que nous nous rendrons vraiment compte des véritables dégâts qu'aura causé ce virus. Cette pandémie a, une fois de plus, démontré l'importance d'une solidarité forte.

VOUS, les agents de l'ONE, service au public, avez joué un rôle crucial. Vous avez maintenu le cap et c'est à saluer.

Durant 2020, nous avons mené tous les combats que nous pouvions, certes timides vu les conditions sanitaires drastiques qui nous étaient, et sont encore, imposées. Plus que jamais la santé, nos libertés et la justice sociale sont au cœur de nos préoccupations et nos combats. Cette nouvelle année devra donc être celle du changement. Nous veillerons cependant à ce que ces changements aient lieu sans nuire à votre intérêt.

En ce début 2021, au sein même de l'ONE, nous avons repris nos rencontres habituelles avec l'autorité (CCB, CCB-Be, GT ...). Nous avons mis en place de nouveaux Groupes de Travail spécifiques :

- SASPE La Hulpe ;
- Articulation Cohezio/Cellule de crise ;
- Travail à distance ;
- Evaluation du Bien-être.

L'ensemble de ces temps de rencontre avec l'autorité ou ses représentants est important et essentiel. Ces réunions sont des temps de concertations, de négociations et/ou de consultation où nous ne manquons pas de remonter vos réalités de terrain, vos difficultés, vos suggestions, ... N'hésitez donc pas à nous contacter !

Nous sommes déjà heureux de partager avec vous une première victoire de ce début d'année : suite à l'interpellation de la CGSP auprès de notre ministre de tutelle Monsieur Daerden nous avons obtenu une majoration de l'indemnité travail à domicile exceptionnel dû au Covid-19 avec effet rétroactif à partir du 1/11/2020. Celle-ci passe à 35€, soit une valorisation de 10 €. Nous sommes conscients que cela ne suffira pas à combler les dépenses énergétiques supplémentaires dues au travail à domicile. C'est pourquoi nous continuerons à nous battre pour une reconnaissance juste de vos droits en ce domaine.

Enfin, comme vous le savez, l'autorité est en négociation avec le cabinet de Madame la Ministre Linard pour définir le prochain contrat de gestion en ce compris l'impact budgétaire pour le mettre en œuvre. Ceci a comme conséquence immédiate le gel des nominations des agents au sein de l'ONE. Choix inadmissibles pour notre organisation syndicale. Nous suivrons donc ces négociations de près et mettrons donc tout en œuvre pour afin que le personnel ne soit pas pénalisé.

**La CGSP est solidaire avec l'ensemble du personnel qui accompagne les usagers !  
Bonne et heureuse année à tous mais surtout une excellente santé.**

Sandrine DUCASTELLE  
Présidente de la délégation CGSP à l'ONE  
[sandrine.ducastelle@cgspace.be](mailto:sandrine.ducastelle@cgspace.be) - 0476/47.20.85